



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2021

Délégués en
exercice : 52
Délégués présents
avec voix
délibérative : 35
Quorum atteint
Votes pour : 35
contre : 0
abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 1^{er} juillet à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le vendredi 25 juin 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : 25 (avec le Président)

- | | |
|-------------------------------------|---|
| CC Cagire Garonne Salat (10) | Michel Claude ABADIE – Jean Pierre DUPRAT
Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE
Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN
Raymond NOMDEDEU – Corinne ORTET
Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG |
| CC Cœur et Coteaux du Comminges (7) | Magali GASTO OUSTRIC (n'a pas pris part au vote, départ) - Alain FRECHOU - Laure VIGNEAUX
Alain BOUBEE - Jean Claude DURROUX –
Jean Michel LOSEGO - Jean Yves DUCLOS
Michel DE GAULEJAC |
| CC Pyrénées Haut-Garonnaises (7) | Alain PUENTE - Michel LADEVEZE
Eric AZEMAR – Patrick SAULNERON
Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO
Gérard BRILLET |

Délégués titulaires excusés :

- | | |
|---------------------------------|--|
| CC Cagire Garonne Salat | Jean Claude DOUGNAC - René ERTLEN |
| CC Cœur et Coteaux du Comminges | Claire VOUGNY – Jean FERRERE
Céline LAURENTIES BARRERE - Elisabeth ROUEDE
Yves Pierre BARRAU |

Délégués titulaires présents ayant procuration : 2

- | | |
|---------------------------------|--|
| CC Cagire Garonne Salat | François ARCANGELI pouvoir de Yves Pierre BARRAU |
| CC Cœur et Coteaux du Comminges | Alain FRECHOU pouvoir de Magali GASTO OUSTRIC |

Délégués suppléants présents ayant procuration : 1

- | | |
|---------------------------------|---|
| CC Cœur et Coteaux du Comminges | Sébastien DAVAND pouvoir de Claire VOUGNY |
|---------------------------------|---|

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 7

- | | |
|-------------------------------------|--|
| CC Cagire Garonne Salat (2) | Henri GOIZET - Dominique PONTICACCIA |
| CC Cœur et Coteaux du Comminges (4) | Michel AUBERDIAC - Monique REY
Annabelle FAUVERNIER- Sébastien DAVAND |

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1) Patrick LAGLEIZE

Délégués suppléants présents sans voix délibérative

CC Cagire Garonne Salat Claudette ARJO

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat Roland OUSSET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises Jean Claude TINE

CC Cœur et Coteaux du Comminges Julien CHAINET



Délibération n°2021-03-06

Demande de subvention 2021 auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour le financement du poste de coordonnateur du Contrat Local de Santé et du Contrat Local de Santé Mentale

Vu les orientations budgétaires débattues lors du comité syndical en date du 29 mars 2021,

Vu l'adoption du Budget Primitif 2021 du comité syndical en date du 13 avril 2021,

Vu la délibération n°2021-03-05 du Comité Syndical en cette séance portant sur la signature avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'un avenant au contrat local de santé en cours, permettant sa prolongation d'une année et ce jusqu'au 31 juillet 2022,

Monsieur le Président propose de solliciter l'ARS pour le cofinancement de la coordination du contrat local de santé et du contrat local de santé mentale,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'adresser à l'Agence Régionale de Santé pour 2021, une demande de financement pour la coordination du contrat local de santé et du contrat local de santé mentale du Pays Comminges Pyrénées à hauteur de 15 000 €.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,



09 JUIL. 2021

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

09 JUIL. 2021